Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1934-1935)

Heft: 18

Artikel: A propos de cinéma sonore : les révélations de la voix humaine

Autor: Estoppey, Jules

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RÉDACTRICE EN CHEF Eva ELIE

Schweizer Suisse

OFFIZIELLES ORGAN DES SCHWEIZ. LICHTSPIELTHEATER-VERBANDES, DEUTSCHE UND ITALIENISCHE SCHWEIZ

DIRECTEUR : Jean HENNARD

Redaktionelle Mitarbeit : Sekretariat des S. L. V.

Nº 18

TERREAUX 27 LAUSANNE

TÉLÉPHONE 24.480

Chèq. post. II 3673

A propos de cinéma sonore

Les révélations de la voix humaine 1

par M. Jules Estoppey, chef de service à la Direction de police, à Lausanne.

Ce que j'en pense ? Voilà! Mais, aupa-Ce que j'en pense? Voilà! Mais, auparavant, qu'on veuille bien me permettre une petite diversion. J'avoue sans fausse honte que je n'ai point l'âge de Mathusalem. Je ne puis donc vous entretenir du temps béni des berlines; je le regrette, car ça devait être charmant. En revanche, j'ai connu l'époque des diligences. Je me souviens fort bien des six chevaux fédéraux qui au lintement jouveux des grantes de la constant de la c fédéraux qui, au tintement joyeux des gre-lottières, escaladaient le col du Simplon et descendaient vers Gondo et la souriante des souvenirs, et ce n'est pas sans émotion que je revois, en quelque musée de notre que je revois, en quelque inusee de notre pays, ces vieux serviteurs d'une époque révolue. Mais ma très grande sympathie pour eux ne m'empêche nullement d'ap-précier à leur juste valeur nos moyens de transports modernes, nos luxueuses limousines, nos cars confortables, voire même nos trains rapides. D'ailleurs, j'adore la vitesse — n'est-elle pas mère du cinéma-tographe? — et lorsque je pars en voya-ge, ce qui m'arrive parfois, ma préférence va aux trains les plus vites. Dangereux, va aux trains les plus vites. Dangereux, direz-vous. Je le sais; seulement, que vou-lez-vous, on ne marche pas contre le progrès. C'est vous dire que j'évolue également et que mon faible pour le « muet » n'exclut pas mon admiration pour le « sonore ». Mais on ne peut oublier celui qu'on a vu naître et grandir. Or, le cinéma muet, je Pai vu à l'état naissant. Tenez, c'était en 1897, dans la petite salle de la rue Chaucrau, à Lausanne. J'étais jeune alors, l'âge des belles illusions! Nous étions là une des belles illusions! Nous étions là une centaine d'invités, appelés à jouir d'une chose extraordinaire, inouïe: la photograchose extraordinaire, inouie: la phologra-phie animée! Le terme de cinématographe n'était pas encore inventé. Je revois le petit écran, quatre mètres carrés de toile blanche. Et alors, le miracle: une petite gare de la banlieue parisienne, une vraie gare de la banneue parisienne, une vraie gare, avec des trains qui arrivent et qui partent; des voyageurs qui vont, viennent et échangent des propos que nous ne comprenons pas. Voici le chef de gare! D'un geste élégant et courtois, il salue un grand personnage soufflant et bedonnant, M. le maire, sans doute. Puis une autre vue: les bords de la Seine; un bateau-mouche fumant et traçant dans les flots du fleuve un sillon clair et moutonneux. Un enchannumant et traçant dans les flots du fleuve un sillon clair et moutonneux. Un enchantement! Que nous étions loin de la lanterne magique et des ombres chinoises! Dès lors, le succès du nouveau venu s'affirma. Une année après, en mars 1898, chargé de l'organisation d'une soirée de société cycliste, à Tivoli, je pus obtenir de la maison Lumière, de Lyon, la projection d'un combat naval; premier film composé dont Lausanne eut la primeur. Quels progrès en si peu de temps! Quel tableau, quel spectacle impressionnant et criant de vérité! Une véritable bataille de Trafalgar, dans toute sa beauté tragique et son horreur! Une réussite, un coup de maître, vous dis-je! Le cinéma avait trouvé sa voie. Bien vite on en devina les possibilités illimitées, les ressources infinies qui allaient faire de cette invention la plus formidable entreprise commerciale des temps modernes. En fait, il évolua rapidement vers les genres les plus divers. temps modernes. En fait, il évolua rapidement vers les genres les plus divers. Aux courtes scènes en plein air succédèrent des scènes d'intérieur prises au studio. Il s'adapta de nombreuses pièces, recourut au roman-feuilleton et n'oublia pas de spéculer sur certaines petites curiosités du genre humain. Bre!! Le cinéma devint théatre, théatre silencieux avec toutes ses ruses et ses ficelles. Malheureusement, les innombrables personnages qui

défilèrent sur l'écran restèrent muets. Ils étaient comme le marbre de Laocoon — que je n'ai pas connu —. Les bouches s'ouvraient, mais n'émettaient aucun son; les muscles se contractaient sans qu'on en connût la raison. L'effort restait sans effet. C'est alors qu'on recourut à ce compagnon précieux qu'est la musique, la musique que l'on comprend partout, chez tous les peuples, sous tous les cieux. Du coup, l'écran s'humanisa. Il trouva une âme, un interprète qui le fit comprendre et aimer. Par la voix du violon et du violoncelle, il put enfin s'exprimer, s'extérioriser et faire vibrer la foule de ses admirateurs. Le cinéma devint un art et les cinéastes comnema devint un art et les cineastes com-prirent qu'ils pouvaient devenir des artis-tes. Il y eut bien quelques «navets»— les médiocrités ne sont-elles pas indispen-sables pour faire apprécier les valeurs?— mais aussi combien de belles réalisations auxquelles le sonore ne nous a pas encore habitués! Mais je m'aperçois que je bavarde, moi qui accuse le cinéma de trop bavarder; aussi je m'en excuse. Le seul but de ce petit exposé rétrospectif était de faire comprendre les raisons de mon amitié pour l'ancien compagnon de nos matinées et soirées. Cette confession faite, je me sens plus

dette comession faite, je me seins pius à l'aise pour parler du «sonore». Me suis-je mal exprimé? Loin de moi l'idée de préconiser le retour au «muet». Tout de même, pas si naîf! Les cours d'eau ne remontent pas à leur source. Non! le cinéma sonore est une invention merveilleure. Eul., preuve que l'hompe cet de leuse. Elle prouve que l'homme est un malin singe, un chimiste incomparable. Il a vite découvert les formules les plus compliquées, les combinaisons les plus auda-cieuses, pour le bonheur, souvent aussi pour le malheur de notre pauvre humapour le malheur de notre pauvre humanité. Il s'est dit: une partie de cinématographe, ajoutée à une partie de phonographe, et voilà un élixir incomparable qui, dosé selon les besoins, produira des effets surprenants. Ainsi fut fait! Le résultat, je l'avoue, est tout simplement admirable. C'est la synthèse du mouvement du bruit, l'union de l'image et du son. Dire que, sans se déplacer, les habitants de Goumoens-le-Jux, aussi bien que ceux d'Echallens, de Lausanne, de Paris, de Shangai et de Pondichéry, qu'ils soient riches ou pauvres, grands ou petits, peuvent voir et entendre les mêmes artistes, les mêmes chanteurs, les mêmes musiciens; qu'ils peuvent jouir des mêmes féeries, qu'ils peuvent jouir des mêmes féeries, du même luxe, et... des mêmes idioties; c'est incroyable! Le cinéma sonore est vraiment un type universel, un égalitaire sans pareil. De plus, il fait réaliser à nos directeurs de salles de projections des écoometecurs de sants de projections des éco-nomies qui ne sont pas à dédaigner à une époque où tant de gouvernements cher-chent à en faire. Et l'on peut se demander si, dans l'intérêt des villes qui l'entre-tiennent, l'ensemble que dirige notre com-patriote Ansermet ne devrait pas être rempatriote Ansermet ne devrait pas être rem-placé, à distance, par l'Orchestre philhar-monique de New-York. Et nos concerts populaires? Que diriez-vous d'un écran bien placé sur la promenade de Monthenon ou à Ouchy? Et, à la place de notre «Ins-trum», qui se fatigue trop, une musique de la Garde républicaine en photo et en so-nore, cela va sans dire? Ah! je le sais bien, le pianiste, le saxophoniste et le con-trebassiste ne le prisent guêre, parce qu'il blei, le planiste, le saxopioniste et le con-trebassiste ne le prisent guère, parce qu'il leur a joué un sale tour. Que voulez-vous? Il est difficile de contenter tout le monde et son père. En outre, le cinéma sonore est coupable de falsifications. De par le truchement de gosiers invisibles, il sfait truchement de gosters invisibles, il 'flait chanter des gens qui n'ont jamais su chanter; pérorer des artistes qui n'ont jamais pu pérorer. Des vedettes (stars en Amérique), qui possèdent tout juste leur langue maternelle, se découvrent subitement une âme de polyglotte. Michel Simon n'abandonne-t-il pas son accent chantant et

Schweiz. Lichtpieltheater-Verband Nachnahmeliste

In seiner a. o. Generalversammlung vom 25. Oktober in Genf hat der Filmverleiher Verband in der Schweiz eine Liste aufge stellt von Kinobesitzern, denen die Mit-glieder des Verleiher-Verbandes ihre Filme nur noch gegen Nachnahme liefern dürfen.

nur noch gegen Nachnahme liefern dürfen.
Es wäre interessant zu erfahren, auf welche Art und Weise diese Nachnahmeliste zustande gekommen ist, denn u. a. ist ein Theater aufgeführt, das vor mehr als zwei Jahren abgebrannt und nicht mehr neu erstellt wurde und dessen Inhaber ein halbes Jahr später gestorben ist. Es scheint, dass sich der Verleiher-Verband auch noch mit längst verstorbenen Theaterbesitzern befasst. U. a. figurieren auch Theater auf der Liste, die seit langer Zeit geschlossen sind. Es wundert uns, an wen die Herren Verleiher in dert uns, an wen die Herren Verleiher in diesen Fällen ihre Nachnahmelieferungen adressieren wollen. Leider aber sind auch Theaterbesitzer auf die Nachnahmeliste gesetzt worden, von denen mit Bestimmt-heit erklärt wird, dass sie noch keinem Verleiher ein Programm länger als eine Woche schuldig geblieben sind. Für sol-che Theaterbesitzer wird diese Massnahme als eine ungebührliche Härte empfunden.

Zur Einführung der Billetsteuer im Kt. Zürich

Ueber diese Gesetzesvorlage haben wir bereits ausführlich in Nr. 16 des «Schwei-zer Film» berichtet. Wir können jener Notiz heute noch beifügen, dass das Billetsteuergesetz Sonntag, den 16. Dezember zur Volksabstimmung gelangt. Nachdem im Kantonsrat der Entscheid mit 115 gegen 2 Stimmen zu Gunsten, des Gesetzes ausgefallen ist und somit alle politischen Parteien mit Ausnahme der komuni-stischen Partei der Vorlage ihren Segen erteilt haben, wird es zweifelsohne von den Gegnern dieses Steuergesetzes an der notwendigen Aufklärung des Volkes über die unheilvollen Auswirkungen dieser neuen Belastung nicht fehlen dürfen. Die Argumente, die die Befürworter des Gesetzes gebrauchen, sind im grossen und ganzen nur die, dass der Staat für seine sozialen Aufgaben usw. und um seine grossen Defizite decken zu können, unbedingt Geld brauche. Das wäre an sich verständlich, aber unverständlich ist, dass dieses Ziel durch die Einführung einer Billetsteuer erreicht werden soll, welch letztere in der Hauptsache nur die breiten Massen trifft und wenier die obern Schichten. in der Hauptsache nur die breiten Mas-sen trifft und weniger die obern Schichten. Wenn der Staat Geld braucht, soll jeder Bürger sein Scherflein der Staatskrippe beisteuern, aber nicht nur ein gewisser Volksteil. Zudem besteuert das neue Ge-setz nicht nur die Unterhaltungsanlässe von Vereinen, sportlichen Veranstaltungen, Theater-, Kino- und Konzertbesuch, son-dern auch die belehrenden oder wissenschaftlichen Vorträge. Die Zeit zur Einführung dieser Vorlage

ist jedenfalls sehr schlecht gewählt, denn die allgemeine Wirtschaftskrise hat nicht abgenommen, ebensowenig die Arbeits-losigkeit. Beides ist im Steigen begriffen und da müssen neue Steuern am laufenden Band hergezaubert werden. Statt dass sich Band hergezaubert werden. Statt dass sich der Staat, wie jeder anständige Geschäftsmann, sich auch ein Mal nach der Decke streckt, verlässt er sich immer wieder auf die gutmütigen Steuerzahler. Dass neue Steuern nicht mehr beliebt sind, ist in letzter Zeit in verschiedenen Kantonen durch Verwerfung gewisser Vorlagen dokumentiert worden. Es ist zu hoffen, dass das Zürcher Volk seinen gesunden Menschenverstand von 1922 nicht verloren hat und durch seine Stimmabgabe am 16. Dezember dokumentieren wird, dass der Bogen des Fiskus überspannt worden ist. J. L.

Zürich

Das neue Lichtspieltheater *Urban* an der Theaterstrasse, das der fachkundigen Leitung von Herrn Willy Wachtl, Besitzer

charmant, pour débiter des couplets en anglais à ses amis anglais, en turc à ses amis turcs, en schwitzer-dûtsch à ses amis amis tures, en schwitzer-důtsch à ses amis bernois? Inutile de dire qu'il n'y comprend rien lui-même. Supercherie, crierez-vous! Non, doublage. C'est ainsi que ça s'appelle en langage de cinématographe, ll est vrai qu'il existe de nombreux doublages; ainsi, le doublé or et le doublé argent. Malheureusement, ni l'un ni l'autre ne valent le bon or, ni le bon argent massifs. Enfin, un autre petit grief à la charge du cinéma sonore: il est trop bavard. Il parle à tort et à travers, c'est pourquoi il doit recourir à ce fameux doublage. Or, celui-ci est l'ennemi acharné du synchro-clui-ci est l'ennemi acharné du synchrocelui-ci est l'ennemi acharné du synchro-nisme. Il est vrai qu'on a tout fait pour réconcilier ces deux compères, sans y réussir complètement; ce qui prouve que trop parler nuit! Cette remarque, je la faisais encore l'autre semaine, en contemplant, à quelques jours d'intervalle, deux films vraiment beaux, quoique de genre diffé-rent. L'un, historique à la manière amérent. L'un, historique à la maniere ame-ricaine, est une belle pièce. Malheureu-sement, l'abondante phraséologie est à re-tardement. Les bouches et les lèvres s'a-niment, tandis que les paroles n'arrivent qu'après coup, comme un écho. On a beau être un enthousiaste du sonore, il faut bien convenir que c'est déplorable ; l'effet est manqué. L'autre, un magnifique roman de manqué. L'autre, un magnifique roman de chez nous. Alors, vraiment, l'œuvre est ici exceptionnelle; on sent qu'elle a été conçue pour le film: des décors naturels, des visions alpestres d'une réelle beauté. Et surtout pas de paroles, juste ce qu'il faut pour se faire comprendre. Le tout accompagné de cette musique dont seul Arthur Honegger a le secret. Du vrai ci-

néma, du cinéma tel qu'on en voudrait voir partout et toujours. De pareils chefs-d'œuvre sont faits pour vous réconcilier défi-nitivement avec le sonore, en admettant qu'on l'ait quelque peu boudé. Car, il faut bien le relever, ce n'est pas le sonore qui est en défaut, mais plutôt le scénario où l'on abuse du dialogue. Autrement, il est l'on abuse du dialogue. Autrement, il est émouvant — je le reconnais — d'entendre la voix d'un artiste aimé, quand cette voix est bien la sienne et non pas celle d'un autre. Il est charmant de pouvoir ouir une belle symphonie quand la transmission est nette et le son pur. Seulement, n'oublions pas que le cinéma sonore est un crsatz; un ersatz du mouvement, du son, de la musique, du théâtre. On ne peut en abuser sans danger, le factice rassasie vite; on en revient toujours au naturel. La preuve? Je la trouve dans le journal « La Suisse » du 20 octobre 1934, page 3, deuxième colonne. Sous le titre «En marge «La Suisse» du 20 octobre 1934, page 3, deuxième colonne. Sous le titre «En marge de la saison du Casino-Théâtre», on lit : «Dame! votre orchestre est excellent et puis le public est heureux de s'évader de la musique enregistrée, dont il a plein la tête». Voilà donc pourquoi j'avais préconisé une formule nouvelle: Associer l'orchestre d'accompagnement au sonore-parlant, ce qui aurait pour effet d'atténuer ce que le cinéma actuel a de trop artificiel. Une simple idée d'ailleurs. Si, techniquement et économiquement, elle est irréali-Une simple idée d'ailleurs. Si, technique-ment et économiquement, elle est irréali-sable, qu'on l'abandonne! Après tout, c'est le public qui aura le dernier mot. Ces petites réserves formulées, j'admets le plus facilement du monde que le cinéma sonore est le plus agréable des divertisse-ments, et je conclus: Vive le sonore! Jules ESTOPPEY.

¹ En réponse au N.-B. de Mme Eva Elie, paru dans le No 16 du «Schweizer Film Suisse»